

BA_TH 382
DK 10945

CIRAD-EMVT
Campus de Baillarguet
B.P. 5035
34032 MONTPELLIER Cedex 1

Ecole Nationale Vétérinaire
d'Alfort
7, avenue du Général de Gaulle
94704 MAISONS-ALFORT Cedex

Institut National Agronomique
Paris-Grignon
16, rue Claude Bernard
75005 PARIS

Muséum National d'Histoire Naturelle
57, rue Cuvier
75005 PARIS

**DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES SPECIALISEES
PRODUCTIONS ANIMALES EN REGIONS CHAUDES**

SYNTHESE BIBLIOGRAPHIQUE

LE COMMERCE DE VIANDE ENTRE LES PAYS DE LA SOUS-REGION
D'AFRIQUE CENTRALE : EXEMPLES DE COURANTS D'ECHANGES
ENTRE LE CAMEROUN, LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE, LE
TCHAD ET LE NIGERIA.

par

Koussou MIAN OUDANANG

CIRAD-Dist
UNITÉ BIBLIOTHÈQUE
Baillarguet

année universitaire 1998-1999



* 0 0 0 0 0 1 5 9 7 *

SIGNIFICATION DES SIGLES UTILISES

ACP/UE	Afrique Caraïbes et Pacifique/ Union Européenne
CAF	Coût avec assurance et fret
CAPA	Caparaçon
CBLT	Commission du Bassin du Lac Tchad
CEBEVIRHA	Communauté Economique du Bétail, de la Viande et des Ressources Halieutiques
CEE	Communauté Economique Européenne
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CMA/AOC	Conférence des Ministres de l'Agriculture/Afrique de l'Ouest et du Centre
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
F Cfa	Franc de la Communauté Financière Africaine
Ff.	Franc français
GATT	General Accord for Tarifs and Trade
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
PAC	Politique Agricole Commune
PIB	Produit Intérieur Brut
TEC	Tonne Equivalent Carcasse
UDEAC	Union Douanière et Economique des Etats de l'Afrique Centrale
UDE	Union Douanière Equatoriale
UE	Union Européenne
RCA	République centre Africaine
TCA	Tonne équivalent carcasse et abats

TEC	Tarif Extérieur Commun
TPC	Taxe de Préférence communautaire
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I : Quelques données sur l'élevage au Cameroun.....	8
Tableau II : Quelques données sur l'élevage en RCA.....	9
Tableau III : Quelques données sur l'élevage au Tchad.....	10
Tableau IV : Consommation de viande de différentes espèces animales par pays.....	11
Tableau V : Evolution de la population totale par pays.....	15
Tableau VI : Evolution de la population agricole et non agricole par pays.....	16
Tableau VII : Consommation urbaine et rurale de viande par pays.....	16
Tableau VIII : Répartition de la production totale de viande au Tchad par espèce.....	18
Tableau IX : Evolution des exportations de bovins du Tchad.....	20
Tableau X : Exportation de bovins sur pied du Tchad (1996-1997).....	20
Tableau XI : Arrivages contrôlés de bovins à l'abattoir de Bangui (RCA).....	21
Tableau XII : Echanges en bovins vifs entre les pays de l'Afrique centrale.....	23
Tableau XIII : Evolution des importations de viande bovins de l'UE par les Etats membres de la CEBEVIRHA.....	24
Tableau XIV : Evolution des importations de viande de volaille et abats de l'UE par les Etats membres de la CEBEVIRHA.....	24
Tableau XV : Evolution des importations de viande porcine de l'UE par les Etats membres de la CEBEVIRHA.....	25
Tableau XVI : Evolution de la population totale par pays.....	31
Tableau XVII : Evolution de la population urbaine et rurale par pays (1986-1997).....	31
Tableau XVIII : Evolution de la consommation de viande par pays (1986-1996).....	31
Tableau XIX : Evolution de la consommation de viande ovine et caprine (1986-1996).....	32
Tableau XX : Evolution de la consommation de viande de suidés (1986-1996).....	32
Tableau XXI : Evolution de la consommation de viande de volaille (1986-1996).....	32
Tableau XXII : Evolution de la consommation de poisson et fruit de mer (1986-1996).....	33
Tableau XXIII : Evolution de la consommation moyenne de viande de bovin, ovin et caprin (1986-1996).....	33
Tableau XXIV : Evolution de la consommation moyenne de viande par habitant et par pays (1986-1996).....	33
Tableau XXV : Taux de croissance de la population par pays.....	34
Tableau XXVI : Consommation de viande par habitant par an en 1995.....	34
Tableau XXVII : Consommation de viande par les ruraux par pays en 1997.....	34
Tableau XXVIII : Consommation de viande par les urbains par pays en 1997.....	35
Tableau XXIX : Production de viande par pays en 1996.....	35
Tableau XXX : Importation de bovins, ovins, caprins et porcins par pays en 1997.....	35
Tableau XXXI : Production, consommation et commercialisation de viande du Tchad.....	36
Tableau XXXII : Exportation de bovin sur pied du Tchad.....	36
Tableau XXXIII : Exportation d'ovins et de caprins sur pied du Tchad.....	36
Tableau XXXIV : Bilan du disponible en RCA en 1990.....	37
Tableau XXXV : Capacité d'exportation des pays de l'Afrique centrale en 1989.....	37
Tableau XXXVI : Valeur des exportation de bovins du Tchad et de la RCA en 1989.....	37

SOMMAIRE

RESUME.....	6
INTRODUCTION.....	7
I. GENERALITES SUR LA SOUS-REGION.....	7
1.1 LE CAMEROUN.....	8
1.1.1 Situation géographique.....	8
1.1.2 Population.....	8
1.1.3 Place de l'élevage dans l'économie.....	8
1.1.4 Systèmes de production animale.....	9
1.2 LA REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE.....	9
1.2.1 Situation géographique.....	9
1.2.2 Population.....	9
1.2.3 Place de l'élevage dans l'économie.....	10
1.2.4 Systèmes de production animale.....	10
1.3 LE TCHAD.....	11
1.3.1 Situation géographique.....	11
1.3.2 Population.....	11
1.3.3 Place de l'élevage dans l'économie.....	11
1.3.4 Systèmes de production animale.....	12
1.4 LE NIGERIA.....	12
1.4.1 Situation géographique.....	12
1.4.2. Population.....	13
1.4.3 Place de l'élevage dans l'économie.....	13
II. LE CADRE INSTITUTIONNEL.....	13
2.1 L'UDEAC.....	13
2.1.1 Les objectifs de l'UDEAC.....	13
2.1.2 Les institutions de L'UDEAC.....	14
2.1.3 Les réalisations de l'UDEAC.....	14
2.2 LA CEBEVIRHA.....	14
2.3 LA CMA/AOC.....	15
2.4 LES POLITIQUES DE COMMERCE EXTERIEUR.....	15
III. LES ECHANGES DE VIANDES DANS LA SOUS-REGION.....	16
3.1 LA DEMANDE.....	16
3.1.1 La structure de la demande.....	16
3.1.2 La population et son évolution.....	17
3.1.3 La consommation.....	17
Cameroun.....	18
3.2 LA SATISFACTION DE LA DEMANDE.....	18
3.2.1 Le Cameroun.....	18
3.2.2 La République centrafricaine.....	19
3.2.3 Le Tchad.....	19
3.2.4 La sous-région.....	20
3.3 LES COURANTS D'ECHANGES.....	20
3.3.1 Le bétail sur pied entre les pays de la sous-région.....	20
3.3.2. La viande entre les pays de la sous-région.....	23
3.3.3 Le Nigeria.....	24

IV. LES IMPORTATIONS DE VIANDES EXTRA-AFRICAINES	24
4.1 L'HISTORIQUE DES IMPORTATIONS.....	24
4.2 LES IMPORTATIONS DE VIANDES EXTRA-AFRICAINES.....	24
4.2.1 <i>Le Cameroun</i>	25
4.2.2 <i>Le Tchad et la République centrafricaine</i>	26
4.2.3 <i>Les concertations eurafricaines sur la viande</i>	27
V. LES EFFETS DE LA DEVALUATION DU FRANC CFA.....	28
VI. LES PERSPECTIVES DU COMMERCE REGIONAL DE VIANDE	28
6.1 LE CHEPTEL ET SON EVOLUTION	28
6.2 L'ENVIRONNEMENT DE LA PRODUCTION.....	29
6.3 L'ACCROISSEMENT DE LA PRODUCTION	29
CONCLUSION	30
BIBLIOGRAPHIQUES.....	31
ANNEXES	33

Résumé

Les échanges de bétail entre les pays de la région et le Nigeria ont existé de longue date. L'exportation de viande se fait pour l'essentiel à partir d'animaux sur pied notamment les bovins. Occasionnellement, les échanges d'ovins peuvent avoir lieu surtout lors de fêtes de Tabaski. La longueur, la perméabilité des frontières et l'insuffisance de poste de contrôle rendent difficile l'estimation des flux d'animaux. Le Tchad, pays excédentaire a été de tous les temps le fournisseur de viande de la République centrafricaine (RCA), du Cameroun et surtout du Nigeria. La RCA qui, il y a pas longtemps dépendait du Tchad et du Cameroun pour ses importations de viande est devenue exportatrice. En effet, la RCA a su profiter des sécheresses de 1972-1973 et 1983-1994 qui ont entraîné un déplacement massif de bovins vers le sud pour augmenter son cheptel. L'effectif global bovin est estimé en 1995 à 12 millions de têtes. Le nombre de bovins exploitables et donc disponibles pour la consommation est de 1,5 millions. La mobilisation de ce disponible s'oppose à des difficultés d'ordre politique, économique et social. Les pays de la sous-région tentent depuis un certain temps à travers la mise en place d'institutions sous-régionales de lever les obstacles qui freinent le commerce de viande. Les besoins de la sous-région qui étaient couverts jusque là par les productions locales et les importations intra-régionales.

L'arrivée sur les marchés au début des années 80 de viandes en provenance de l'UE, puis de Nouvelle Zélande et de l'Argentine a perturbé les circuits traditionnels de commercialisation de bétail. De nombreux pays (cas du Cameroun dans la sous-région) se sont lancés dans l'importation de viandes en provenance de l'UE. Ces viandes vendues à bon marché attirent bon nombre de ménages dont le pouvoir d'achat a considérablement baissé avec la crise économique qui sévit. La dévaluation du franc Cfa en janvier 1994 a donné un regain de compétitivité aux viandes locales ; reste la question de leur insertion dans le marché mondial.

Mots-Clés : *Bétail - viande - importation - exportation - Afrique centrale.*

INTRODUCTION

L'élevage est une composante historique des échanges entre les pays sahéliens et les pays côtiers. C'est un secteur essentiel pour l'économie des pays de la sous-région de l'Afrique centrale (Tchad, Cameroun et RCA). Il se signale avant tout par son caractère majoritairement extensif. Jusqu'à dans les années 1970, un équilibre s'était établi entre les pays sahéliens dont l'élevage excédentaire permettait l'exportation de viande, et les pays côtiers plus urbanisés et gros consommateurs. Globalement, cette partie de l'Afrique était autosuffisante et les importations en provenance d'autres continents demeuraient minimales. Le Tchad était le fournisseur traditionnel en bétail sur pied pour le Nigeria, la RCA et le Cameroun. Cette place occupée par les pays sahéliens de la zone dans l'approvisionnement en viande des pays plus au sud a nettement diminué depuis les années 1980, sous l'influence de plusieurs facteurs :

- les sécheresses successives des années 1972-73 et 1983-84 ont entraîné en plus de la forte mortalité et de la dégradation du milieu, un déplacement d'une part importante des troupeaux vers le sud (zones méridionales des pays sahéliens et septentrionales des pays côtiers) ;
- l'adoption par plusieurs pays côtiers de politiques relativement libérales à l'égard des importations de viandes extra africaines ;
- les subventions élevées à l'exportation accordées par l'UE ont permis les importations de viandes européennes (95 % du total des importations de viandes en Afrique) constituées de bas morceaux de découpe (capa pour le bœuf, ailerons, cou et croupions pour la volaille) ;
- la baisse du pouvoir d'achat des consommateurs urbains des pays de la zone a accru la demande en produits importés bon marché mais de qualité marchande inférieure à celles des viandes locales ;
- les difficultés d'organisation de la filière à l'amont et à l'aval.

Cette situation a entraîné une dépendance de plus en plus forte des pays côtiers vis à vis du marché mondial et une réduction des échanges interrégionaux d'animaux vifs.

De nos jours, la question de l'organisation des filières bétail-viande figurent parmi les préoccupations majeures de la coopération entre les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, en raison de son importance pour les économies nationales et pour la valorisation des ressources naturelles des régions arides. De nombreuses organisations sous-régionales (CEBEVIRHA, CMA/AOC, CEMAC...) ont été mises sur pied pour harmoniser les politiques de commerce extérieur en matière de bétail sans grand succès.

I. GENERALITES SUR LA SOUS-REGION

Les pays de la sous-région de l'Afrique centrale (Cameroun, Centrafrique et Tchad) présentent des écosystèmes très variés allant du désert à la forêt humide. Elle couvre une superficie de 2 382 420 km² pour une population totale de 23 millions habitants en 1997 (CEBEVIRHA/UDEAC, 1999). Le Cameroun, la République centrafricaine et le Tchad appartiennent à plusieurs organisations sous-régionales communes :

- Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) ;
- Communauté Economique et Monétaire de L'Afrique Centrale (CEMAC).

L'effectif global du cheptel bovin est estimé à environ 12 millions de têtes dont 39,5 % pour le Tchad, 39,5 % pour le Cameroun et 21 % pour la RCA. Pour l'année 1995, le chiffre d'affaire réalisé par l'exploitation des bovins pour l'ensemble des pays de la sous-région s'élève à 324,583 milliards de F Cfa (CEBEVIRHA/UDEAC, 1999).

Le Nigeria reste le client le plus important des pays de la sous-région. Il joue un rôle de régulateur de marché de bétail au niveau de la zone.

1.1 Le Cameroun

1.1.1 Situation géographique

S'étendant sur une superficie totale de 475 440 km² (dont 90 400 km² à vocation agricole), le Cameroun fait frontière avec le Nigeria à l'Ouest, la RCA et le Tchad à l'est, le Congo, le Gabon et la Guinée Equatoriale au sud et le Tchad au nord. Le Cameroun connaît une gradient de climats différents, allant d'un climat équatorial à deux saisons des pluies (avril à juillet et septembre à décembre) dans le Sud, à un climat sahélien sec et chaud dans l'Extrême Nord, en passant par un climat de savane à une saison humide (juin à octobre) au centre du pays. Le nombre de mois pluvieux s'échelonne de 4 dans l'Extrême Nord à 11 dans le Sud, et les précipitations s'échelonnent de 610 mm annuels au Lac Tchad, à 5 000 mm dans le Sud-Ouest (FAO, 1999).

1.1.2 Population

D'après le recensement de la population de 1987, le Cameroun comptait 10,5 millions d'habitants. La population était estimée à 13 233 000 habitants en 1995, dont 7 295 000 soit 55 % de ruraux, contre 84 % en 1961-63. Le taux de croissance démographique se situe, en 1994, autour de 3 %, alors que la densité (en moyenne 27,8 hab./km²) est très variable, avec de très fortes concentrations autour des centres urbains (taux de croissance annuel de 10 % pour Douala et Yaoundé). La population du Cameroun avoisinerait les 13 millions en 1997 dont 6,8 millions ruraux (FAO, 1999) et les prévisions sont de 29,2 millions en 2025 (Letenneur *et al.*, 1995). Les villes de Douala et Yaoundé comptaient en 1994, respectivement 1,2 millions et 800 000 habitants.

1.1.3 Place de l'élevage dans l'économie

Le secteur élevage-chasse représente 18 % du PIB primaire (Sarniguet, 1991). La valeur ajoutée de ce secteur aurait augmenté de 8 % l'an de 1980 à 1988. L'élevage fait vivre 30 % de la population rurale. L'autosuffisance alimentaire du Cameroun est évalué en 1998 à 92 % en viande et 65 % en poisson (FAO, 1999).

Tableau I : Quelques données sur l'élevage au Cameroun.

Le secteur de l'élevage du Cameroun en quelques chiffres	
Part dans le PIB national	18 %
Part de l'élevage dans la production agricole	10 %
Disponible exploitable en nombre de têtes	611 000
Disponibilité en TCA	256 620
Valeur en milliards de F Cfa	201,98
Consommation de viande et abats en 1995	urbaine : 15,2 kg/hab./an rurale : 5,11 kg/hab./an

source : CEBEVIRHA/UDEAC, 1999

1.1.4 Systèmes de production animale

On distingue (de Gonneville *et al.*, 1992) :

- les éleveurs purs (Bororo, Foulbé ou Arabe Choa) détenant 30 % du cheptel national ;
- les éleveurs pratiquant une agriculture de subsistance avec 30 % du cheptel ;
- les éleveurs-agriculteurs mixtes 15 % ;
- les agriculteurs avec élevage comme activité secondaire 15 % ;
- les propriétaires de bétail (négociants, fonctionnaires...) 10 %.

Les petits ruminants sont élevés dans tous le pays dans des troupeaux de taille et de gestion variable selon la zone.

Le secteur traditionnel avicole fournit encore la plus grande part de la production. Le secteur moderne se développe près des villes.

1.2 La République centrafricaine

1.2.1 Situation géographique

Pays enclavé de l'Afrique centrale, avec un relief constitué par un plateau de 600-900 m, la République centrafricaine (RCA) est limitée au nord par le Tchad, au sud par le Congo et le Zaïre, à l'est par le Soudan et à l'ouest par le Cameroun. Le pays couvre une superficie totale de 622 980 km² (dont 150 000 km² à vocation agricole) répartie entre trois zones climatiques : un climat de type sahélo-soudanien au nord-est avec une saison des pluies d'avril à octobre, un climat subtropical humide au Sud couvrant la majeure partie du territoire, et un climat équatorial très humide au Sud-Ouest avec une très longue saison des pluies de mars à décembre. Les précipitations annuelles varient de 700 mm à l'Extrême Nord, à 1 700 mm au Sud et Sud-Ouest (FAO, 1999).

1.2.2 Population

La population totale était estimée à 3 315 000 habitants en 1995 (FAO, 1999), dont deux tiers de ruraux. Le taux de croissance démographique est estimé à 2,5 % par an pour l'ensemble de la population, et à 4,5 % pour la population urbaine. La densité de la population (5,3 hab./km²) reste relativement faible en moyenne mais cache des disparités importantes, car la majorité des habitants est concentrée à l'Ouest. C'est ainsi que les régions orientales et septentrionales atteignent seulement une densité de 1 hab./km². La population centrafricaine atteindrait 6,4 millions d'âmes en 2025. Bangui, la capitale, comptait 500 000 habitants en 1994.

1.2.3 Place de l'élevage dans l'économie

L'économie de la RCA est basée sur le secteur agricole. En 1995, ce secteur représentait 51 % du PIB, 43 % des recettes d'exportation, et 60 % de la population active (FAO, 1999). Confrontée à des contraintes multiformes dont l'enclavement et le manque de débouchés, l'économie centrafricaine s'est dégradée pendant une longue période, avec un taux de croissance du PIB qui a chuté régulièrement (3,3 % entre 1965 et 1973; 1,7 % entre 1973 et 1980; 1,5 % entre 1980 et 1991). En 1992, avec un PIB réel par habitant d'environ 410 dollars US, la RCA faisait partie du groupe des pays les moins avancés. Le secteur de l'élevage représente 13 % du PIB national. Le disponible exploitable en nombre de têtes est estimé à 320 000 bovins d'une valeur marchande de 15 milliards de F Cfa (tableau II).

Tableau II : Quelques données sur l'élevage en RCA

Le secteur de l'élevage de la RCA en quelques chiffres	
Part dans le PIB national	13 %
Disponible exploitable en nombre de têtes	320 000
Disponibilité en TCA	147 200
Valeur en milliards de FCfa	15
Consommation de viande et abats en 1995	urbaine : 15,1 kg/hab./an rurale : 5,25 kg/hab./an

source : CEBEVIRHA/UDEAC, 1999

Le pays n'est pas autosuffisant sur le plan alimentaire (85,7 % en 1987). Le problème majeur de la RCA, sur le plan alimentaire, réside cependant surtout dans la non-diversité des aliments et la mauvaise distribution des produits agricoles à l'intérieur du pays.

1.2.4 Systèmes de production animale

Comme partout ailleurs, plusieurs systèmes d'élevage cohabitent :

- système pastoral transhumant

C'est le système dominant. Il représente 98 % de la production nationale bovine et 100 % de la production laitière. Il contribue également pour 34 % de la production ovine ;

- le système d'élevage bovin sédentaire qui se divise en trois groupes qui parfois s'interpénètrent : les anciens métayers propriétaires de bovins trypanotolérants, les nouveaux agro-éleveurs et les utilisateurs d'animaux de traction animale.

En 1990, la production bovine nationale exploitable s'élevait à 238 000 têtes soit 38 361 tonnes. Il faut noter que en 1965, elle n'était que de 10 300 tonnes. La production de viande croît à un rythme de 5,4 % l'an, plus du double de la croissance démographique. La production annuelle tirée de l'élevage caprin est évaluée à 458 000 têtes exploités par an. En tonnage carcasse-abats, elle est estimée à 4 800 tonnes. La production nationale des ovins est de 55 000 têtes fournissant 770 tonnes.

En 1997, la RCA comptait 2 900 000 bovins et 2 400 000 ovins. Le disponible exploitable est évalué à 320 000 têtes de bovin soit 147 200 TCA (CEBEVIRHA/UDEAC, 1999).

1.3 Le Tchad

1.3.1 Situation géographique

Pays continental et enclavé, limitrophe de la Libye au nord, du Niger et du Nigeria à l'ouest, du Cameroun au sud-ouest, de la RCA au sud et du Soudan à l'est, le Tchad s'étend sur un territoire de 1 284 000 km² dont 482 560 km² sont à vocation agricole. Le relief est celui d'une demi-cuvette dont le fond est occupé par le Lac Tchad, réceptacle final de vastes plaines d'inondation des fleuves Chari et Logone.

Les zones écoclimatiques sont les suivantes (FAO, 1999):

- la zone saharienne, au nord du pays, est caractérisée par une pluviométrie annuelle de moins de 350 mm. L'élevage y constitue l'activité dominante, l'agriculture restant très localisée autour d'oasis ;
- les zones sahélo-saharienne et sahélienne, dans le centre, ont une pluviométrie entre 350 et 600 mm, et sont cultivées essentiellement en céréales. La saison sèche dans les zones sahélo-saharienne et sahélienne s'étend de novembre à juin tandis que dans les zones plus humides, les pluies commencent début juin ;
- les zones soudanienne et soudano-guinéenne, au sud du pays, bénéficient d'une pluviométrie annuelle de 600 mm. Ce sont des zones agricoles par excellence (coton, mil, et sorgho).

1.3.2 Population

En 1995, sur base des chiffres du recensement d'avril 1993, la population totale du pays était estimée à 6 360 000 habitants dont 4 998 000, soit 78,6 % représentent la population agricole. La moitié de cette population est concentrée dans le Sud (1/5 du territoire), et l'accroissement démographique est de 2,8 % l'an et la densité de la population est de 5 hab./km². Sous la pression combinée de la guerre civile et des pénuries alimentaires, de nombreux ruraux ont émigré en masse vers les centres urbains. Ainsi N'Djamena la capitale du pays comptait 512 000 habitants en 1994. La population du Tchad va pratiquement doubler en l'an 2025 (12,9 millions d'habitants).

1.3.3 Place de l'élevage dans l'économie

L'élevage est un secteur qui revêt une grande importance économique et sociale au Tchad (tableau III). En effet, Il occupe près de 40 % de la population active et représente environ 18 % du PIB national (39 % du PIB agricole).

Tableau III : Quelques données sur l'élevage au Tchad

Le secteur de l'élevage au Tchad en quelques chiffres	
Part dans le PIB national	18 %
Part dans le PIB agricole national	39 %
Population concernée	40 % de la population totale
Part dans les exportations	30 %
Production	100 000 à 130 000 TCA
Consommation de viande et abats	urbaine : 15,15 kg/hab./an rurale : 5,47 kg/hab./an

source : CEBEVIRHA/UDEAC, 1998; marchés bétail-viande N°004 octobre-décembre 1997

Les principales contraintes aux quelles sont confrontés les éleveurs sont les pathologie, l'insuffisance des points d'eau et la diminution des superficies pâturables sous l'effet de la pression démographique générant parfois des conflits parfois meurtriers.

Les effets combinés de la guerre et de la sécheresse ont laissé de graves séquelles qui influencent négativement la santé économique du pays. En effet, le PIB qui a évolué entre 1971 et 1977 avec un taux de croissance faible mais positif de 1,4 %, a été freiné entre 1979 et 1982 par une guerre, qui a détruit de nombreux investissements et arrêté des projets importants.

1.3.4 Systèmes de production animale

Au Tchad, l'élevage de type extensif est prédominant : il occupe 80 % du cheptel national. Cependant un élevage de type sédentaire associé à la traction bovine pour la culture du coton se développe en zone soudanienne. Plusieurs systèmes d'élevage sont pratiqués avec la possibilité de passer de l'un à l'autre selon la taille du troupeau et l'état des pâturages. On distingue :

- les éleveurs nomades représentés essentiellement par les Bororo. Ils n'ont pas d'habitat fixe et ils effectuent des déplacements imprévisibles et sans possibilité souvent de retour au point de départ ;
- les transhumants

La transhumance au Tchad est effectuée surtout par les éleveurs Goranes et Arabes. Selon l'amplitude du déplacement, on parle de "grands transhumants" et de "petits transhumants" ;

- les éleveurs sédentaires qui eux pratiquent l'agriculture donc restent sur place avec les animaux. La transhumance est un fait exceptionnel pour eux. Ils possèdent en général des effectifs moins importants que les transhumants et les nomades.

1.4 Le Nigeria

1.4.1 Situation géographique

Le Nigeria est limité à l'ouest par le Bénin, au nord par le Niger, à l'est par le Cameroun et au sud par l'océan Atlantique. Il partage également une très petite frontière au nord-est avec le Tchad. Sa superficie est de 923 770 km², dont la majeure partie (723 850 km²) est à vocation agricole. Le relief peu accentué et la situation du pays dans la zone tropicale entraînent un climat aux températures élevées.

Les précipitations annuelles décroissent de 3 800 mm sur la côte, à 650 mm dans le nord-est du pays. Les pluies commencent en janvier, dans le Sud, et progressent graduellement vers le nord. Elles durent 6 mois sans interruption, sauf dans le Sud où l'on observe une petite saison sèche de 2 ou 3 semaines, en juillet et août (FAO, 1999).

1.4.2 Population

En dépit de sa surface relativement faible par rapport aux autres pays africains, le Nigeria est le pays le plus peuplé d'Afrique. En effet, sa population était estimée à 111 721 000 d'habitants en 1995, et devrait atteindre 165 000 000 d'habitants en 2 000 (FAO, 1999). Le taux de croissance annuel

est passé de 2,5 % dans les années 60 à 3,3 % en 1989. En 1983, on comptait 78 % de ruraux et la densité de population moyenne était de 96,4 hab./km². Le manque d'infrastructures et le sous-emploi dans les campagnes a accéléré l'exode rural dans les années 80.

1.4.3 Place de l'élevage dans l'économie

A partir des années 60, l'économie nigériane s'est radicalement transformée, passant d'une économie agricole traditionnelle à une économie basée sur l'industrie pétrolière, de sorte qu'au milieu des années 70, le Nigeria dominait l'économie subsaharienne, en tant que plus gros exportateur de pétrole africain. En 1984, l'industrie du pétrole participait pour 15 % au PIB, et 95 % aux revenus totaux des exportations. L'agriculture nigériane était, jusqu'à la fin des années 50, le secteur principal de l'économie. Elle a ensuite connu l'évolution inverse de l'industrie pétrolière, à savoir une régression chronique, provoquant le passage d'un statut d'autosuffisance à un statut de haute dépendance des importations d'aliments de base (riz et blé) (FAO, 1999). Vers le milieu des années 80, environ 2/3 des productions agricoles provenaient de petites exploitations traditionnelles, et leur nombre était en réduction constante. Suite aux crises successives du marché pétrolier et grâce aux aides gouvernementales, l'agriculture est par la suite redevenue le moteur de l'économie nigériane, avec un taux de croissance de 4,6 % en 1993 et de 8,76 % en 1995.

II. LE CADRE INSTITUTIONNEL

2.1 L'UDEAC

L'union Douanière et Economique de l'Afrique Centrale (UDEAC) est une organisation sous-régionale regroupant le Congo, le Gabon, la RCA, le Tchad, la Guinée Equatoriale et le Cameroun. Elle a été créée par le traité du 8 décembre 1964 à Brazzaville sur les cendres de l'Union Douanière Equatoriale (UDE). Elle constitue un espace géographique d'environ 3 millions de km², s'étendant du Sahel à la forêt équatoriale, sur lequel est inégalement répartie une population avoisinant 25 millions d'habitants.

2.1.1 Les objectifs de l'UDEAC

Ils sont :

- l'établissement d'une union de plus en plus étroite entre les peuples des Etats membres en vue de renforcer leur solidarité sous-régionale ;
- l'établissement graduel et progressif d'un marché commun de l'Afrique centrale ;
- l'élimination des entraves au commerce inter états, afin de contribuer à l'extension des marchés nationaux et à l'amélioration du niveau de vie de leurs peuples ;
- le renforcement de l'unité de leur économie et le développement harmonieux de celles-ci par l'adoption des dispositions tenant compte des intérêts de tous et de chacun et compensant de manière adéquate et par des mesures appropriées la situation spéciale des pays de moindre développement économique, notamment par l'harmonisation des politiques d'industrialisation, la répartition équitable des projets communautaires et la coordination des programmes de développement des différents secteurs de production ;
- la participation par la construction d'un groupement sous-régional à la création d'un véritable marché commun africain et à la consolidation de l'unité africaine.

2.1.2 Les institutions de l'UDEAC

Ce sont :

- le conseil des chefs d'Etat, organe de décision au plus haut niveau ;
- le comité de direction ;
- le secrétariat général, centre de réflexion où se forge la pensée communautaire.

2.1.3 Les réalisations de l'UDEAC

Elles s'inscrivent dans les domaines douanier, fiscal, économique et institutionnel.

2.1.3.1 LE DOMAINE FISCALO-DOUANIER

a. le code des douanes

Il a subi depuis plusieurs modifications dont les plus importantes sont celles adoptées par l'acte n°2/92-UDEAC-55-CD-SE1 du 30 avril 1992.

b. la réglementation douanière

c'est un recueil de textes qui organisent le fonctionnement de la profession douanière au sein de l'union. Elle comprend un ensemble de dispositions qui tirent leurs sources du code des Douanes et du tarif des Douanes, des actes du comité de direction, des actes internationaux, des décrets et des arrêtés nationaux, des avis des importateurs.

c. le tarif des douanes

Il fixe les bases de perception des droits, indique les dérogations et les références aux textes particuliers ayant créé des mesures d'exception.

Le tarif des douanes d'importation extérieure pour les marchandises d'origine extérieure à l'union est entré en vigueur le 1er janvier 1996.

Le tarif extérieur commun (TEC), base minimum d'une imposition comprenait jusqu'ici :

- les droits de douanes (0 à 35 %) ;
- le droit fiscal d'entrée ;
- la taxe complémentaire ;
- la taxe sur le chiffre d'affaire intérieur.

2.1.3.2 LE DOMAINE FISCAL

a. L'harmonisation des fiscalités internes

L'harmonisation des fiscalités apparaît, dès lors, comme l'un des moyens pour aboutir à la création d'un tissu industriel intégré dans l'union, réalisant les conditions d'un marché intérieur caractérisé par la concurrence et la libre installation des entreprises. Des études sont actuellement menées pour l'instauration éventuelle d'une taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

b. L'harmonisation des politiques fiscales d'incitation à l'investissement accordant des garanties d'ordre juridique, financier, économique et commercial aux investisseurs.

Il existe également une taxe unique applicable aux productions industrielles nationales dont le marché s'étend aux territoires de deux états membres au moins de l'union.

2.2 LA CEBEVIRHA

L'acte N° 20/87/-UDEAC-475 portant adoption de l'accord de création de la Communauté Economique du Bétail, de la Viande et des Ressources Halieutiques de l'UDEAC en abrégé CEBEVIRHA a été signé le 18 décembre 1987.

La communauté a pour mission de favoriser le développement harmonisé des secteurs de l'élevage, de la pêche des Etats membres en vue de parvenir à une amélioration aussi rapide que possible de la couverture alimentaire en protéines animales.

Les objectifs fondamentaux de la CEBEVIRHA sont les suivants :

- développer quantitativement et qualitativement le cheptel par la mise en œuvre d'une politique intégrée d'aménagement des conditions d'élevage au niveau de l'ensemble des Etats ;
- développer et harmoniser les échanges afin d'assurer une fluidité aussi grande que possible de la circulation du bétail, de la viande et des produits halieutiques entre les Etats, notamment en réduisant les contrôles administratifs, en simplifiant la fiscalité et en étudiant une structure des prix adaptés pour encourager la production et stimuler la consommation ;
- harmoniser et coordonner les politiques de l'élevage et de la pêche contenues dans les plans de développement en vue de promouvoir une coordination des programmes de production, de traitement de transport et de commercialisation de la viande et des produits halieutiques.

La politique de la communauté en la matière consiste à mettre en œuvre des projets qui concernent les domaines suivants :

- le développement intégré de l'élevage traditionnel ;
- la création ou le développement des unités de production bovine orientées vers l'embouche et le ranching ;
- l'aménagement des pistes à bétail et l'équipement des postes de contrôle pour les circuits inter-Etats.

Au titre de l'harmonisation des échanges, les dispositions des articles 25, 26 et 27 du chapitre III du statut de la CEBEVIRHA-UDEAC constituent des mesures communes tendant à une harmonisation des législations et réglementations commerciales du bétail, de la viande et du poisson.

2.3 LA CMA/AOC

La Conférence des Ministres de l'Agriculture d'Afrique de l'Ouest et du Centre en abrégée CMA/AOC créée en 1991 et regroupe 21 Etats africains.

Elle vise à promouvoir les échanges interrégionaux, les exportations de produits agricoles et une agriculture durable.

2.4 Les politiques de commerce extérieur

Depuis fin 1993, les pays d'Afrique de l'Ouest et du centre ont pour la plupart choisi de privilégier les productions africaines et les échanges régionaux, en adaptant leurs politiques de commerce extérieur :

- les pays sahéliens ont annulé leurs taxes à l'exportation et facilité les procédures commerciales ;
- les pays membres de l'UDEAC ont harmonisé leurs politiques de commerce extérieur et institué un passeport pour le bétail ;

Depuis la dévaluation du FCfa, de nouvelles mesures ont été mises en place avec la réforme fiscal-douanière et un tarif extérieur commun (30 % de la valeur CAF pour les produits finis).

Le Cameroun, pays importateur de la zone a conservé une imposition plus élevée sur les importations de produits extra africaines que sur les importations régionales de bétail ou de la viande.

Cette harmonisation demeure toute fois fragile. L'évolution des politiques commerciales nationales au sein des unions régionales (UDEAC) et les relations qu'elles instaurent avec un pays non membre (Nigeria) sont donc des questions centrales.

C'est ainsi que, certains choix politiques de commerce extérieur freinent encore aujourd'hui la relance du secteur élevage. Ainsi, le Tchad, après avoir abaissé en mai 1994 les droits et taxes à l'exportation sur le bétail et la viande destinés au pays hors UDEAC, les a augmentés à nouveau en août de la même année.

Les négociations de février 1996 entre la CMA/AOC et l'UE ont donné les résultats suivants du côté européen :

- poursuivre une politique de baisse des restitutions ;
- étendre la réflexion aux autres viandes ;
- veiller à ce que l'aide alimentaire ne se substitue pas aux exportations de viandes, même si ce risque est minime ;
- appuyer les pays membres de la CMA/AOC dans l'amélioration du contrôle des produits importés ;
- soutenir les efforts d'intégration régionale dans le secteur bétail-viande au sein de la CMA/AOC.

De son côté, la CMA/AOC devra veiller à poursuivre :

- l'harmonisation des politiques d'importation des produits carnés en cohérence avec les récents accords du GATT et plus particulièrement avec le principe de non-discrimination ;
- la réduction et l'harmonisation des taxes et mesures fiscal-douanières pour renforcer la compétitivité des filières locales et faciliter les échanges régionaux.

III. LES ECHANGES DE VIANDES DANS LA SOUS-REGION

3.1 La demande

3.1.1 La structure de la demande

Le principal marché est celui de la viande bovine, dont la prédominance dans la consommation urbaine est générale et constante depuis plusieurs années (tableau IV).

Tableau IV : Consommation de viande de différentes espèces par pays en 1996 (kg/hab./an)

Pays	Type de viande par espèce			
	Bovin	Ovin/caprin	Porcin	Volaille
Cameroun	5,53	2,26	1,36	1,54
Centrafrique	18,38	2,42	3,40	0,75
Tchad	5,84	3,82	0,07	0,66
Nigeria	2,44	1,57	2,47	1,48

source: FAO 1999

Les chiffres sur la consommation varie selon les sources. Les autres viandes (mouton, chèvre, porc) occupent une place très faible dans la demande. Leur commercialisation se fait en grande partie par des circuits informels avec des abattages clandestins qui réduisent les débouchés potentiels.

3.1.2 La population et son évolution

La population de la sous-région est estimée en 1997 à 23 millions d'habitants. Selon les prévisions de la FAO, elle serait de 26 millions en l'an 2 000 ; 33,5 millions en 2010 et 48,5 millions en 2025 (tableau V).

Tableau V : Evolution prévue de la population totale par pays

Pays	Année			
	1997	2000	2010	2025
Cameroun	13 154 547	15 129 000	19 920 000	29 200 000
Centrafrique	3 565 000	3 640 000	4 492 000	6 400 000
Tchad	6 279 931	7 269 000	9 186 000	12 900 000
Sous-région	22 999 478	26 038 000	33 598 000	48 500 000

source : CEBEVIRHA/UDEAC, 1999

La population agricole qui représente 60 % de la population totale en 1997, ne serait que de 50,1 % en 2010 (tableau VI). L'exode rural aidant, il y aura donc de moins en moins d'agriculteurs pour nourrir une population croissante.

Tableau VI : Evolution de la population agricole et non agricole.

Pays	Année					
	1997		2000		2010	
	agricole	non-agricole	agricole	non-agricole	agricole	non-agricole
Cameroun	6 875 000	6 279 547	7 965 000	7 164 000	8 052 000	11 768 000
Centrafrique	2 139 000	1 426 000	2 645 000	0 995 000	2 848 000	01 644 000
Tchad	4 951 524	1 328 407	5 466 000	1 803 000	5 964 000	03 222 000
Sous-région	13 965 524	9 033 954	16 076 000	9 962 000	16 864 000	16 634 000

Source : FAO/Banque Mondiale, 1999

3.1.3 La consommation

La consommation de viande est difficile à appréhender globalement. On peut toutefois suivre son évolution à partir des volumes de viande traités dans les abattoirs des grandes villes de la sous-région. La croissance élevée de la population entraîne une demande de plus en plus forte en produits animaux, surtout dans les centres urbains (tableau VII). La consommation de viande par habitant n'a pas varié au Tchad depuis une dizaine d'années. Elle a nettement augmenté en RCA, et est en baisse au Cameroun selon la FAO.

Tableau VII : Consommation urbaine et rurale de viande en 1997 en Tonnes.

Pays	Consommation urbaine	Consommation rurale	Totale demande
Cameroun	95 449, 1	35 131,25	130 580, 35
Centrafrique	21 432,6	11 229, 75	32 662,25
Tchad	20 125, 4	27 084,84	47 210,24
Total	137 007	73445,84	210 542,84

3.1.3.1 Le Cameroun

La demande en bovins de Yaoundé et Douala s'accroît de 5 à 6 % par an (Sarniguet, 1991). La consommation de viande bovine ne cesse de décroître (Lunel, 1998) dans les grandes villes (- 40 % pour Yaoundé et -25 % pour Douala) depuis 1991 à cause de la perte du pouvoir d'achat des ménages depuis lors. Cette chute de la consommation est sans rapport avec l'offre qui a augmenté et les prix sont restés à peu près constants. La viande est d'ailleurs un des produits dont le prix a le moins augmenté sur les marchés de consommation après la dévaluation de du F Cfa (17 % pour la viande sans os entre nov1993-mars1994 et nov1994-mars1995 à Yaoundé). La consommation moyenne de viande est estimée en moyenne à 15,2 kg/hab./an en milieu urbain (CEBEVIRHA/UDEAC, 1999). Elle était de 15,39 kg/hab./an en 1982. A la même époque, la production de viande du Cameroun était estimée à 105 000 tonnes, ce qui fait que le déficit était de l'ordre de 55 000 tonnes (Charray *et al.*, 1988). La demande en viande du Cameroun est estimée en 1997 à 130 500 tonnes dont 73 % pour les villes.

3.1.3.2 La République centrafricaine

La consommation moyenne est estimée à 16,9 kg/hab./an avec 13,4 kg pour la viande bovine, 2,1 kg pour les petits ruminants.

Par rapport à d'autres pays de la sous-région, la consommation de viande tient une place élevée. La RCA fait appel à l'extérieur pour satisfaire ses besoins en viande de plus en plus forte du fait de l'accroissement de la population.

3.1.3.3 Le Tchad

La consommation intérieure est en progression de 8,1 % l'an (Doutoun, 1976). Elle serait selon les prévisions du SEDES de 16,1 kg/hab./an 1985 contre 14,9 kg/hab./an en 1969 (25,3 kg/hab./an en milieu urbain contre 14,5 kg/hab./an en milieu rural). En 1997 elle était de l'ordre de 15,15 kg/hab./an en milieu urbain et 5,47 kg/hab./an en milieu rural (CEBEVIRHA/UDEAC, 1999).

3.2 La satisfaction de la demande

3.2.1 Le Cameroun

Le potentiel de production de la viande est estimé à 110 000 tonnes de viande par an (de Gonneville *et al.*, 1992) et se répartit de la manière suivante :

- 65 000 tonnes de viande bovine ;
- 20 000 tonnes de viande de petits ruminants ;
- 11 000 tonnes de viande porcine ;
- 19 000 tonnes de volaille.

La production a connu une progression dans toutes les espèces sauf chez le porc à cause de la peste porcine africaine de 1983.

Malgré cela, le pays ne couvre que les deux tiers de ses besoins (Sarniguet, 1991). Les importations totales en viandes vont continuer à croître dans la mesure où le taux de croît des productions nationales est inférieur à celui de la population et surtout au rythme d'urbanisation. La zone nord du Cameroun représente 22 % de la population et 31 % de la production nationale. Elle est cependant déficitaire en viandes, son approvisionnement étant complété pour 16 % par du bétail tchadien en transit vers le Nigeria (Sarniguet, 1991).

En 1998 le Cameroun serait autosuffisant à 92 % pour son approvisionnement en viandes (86 % pour la viande bovine ; 100 % pour le porc et 90-95 % pour la volaille). Mais l'offre ne suit pas toujours la demande du fait de la croissance démographique forte et de l'urbanisation. Sur la base des tendances actuelles, le taux de couverture ne sera plus que de 68 % (viande bovine : 61 %) en 2010 et 64 % (viande bovine : 57 %) en 2020 (Letenneur *et al.*, 1995).

3.2.2 La République centrafricaine

En 1955 les besoins en étaient estimés à 20 000 tonnes de viande par an soit 18 kg/hab./an. La production locale de viande n'étant que de 5 800 tonnes, il y a donc déficit. La RCA a importé du Tchad 30 000 bœufs (4 500 tonnes de viande). Le reste du déficit est comblé par les produits de la chasse, cueillette... (Lacrouts et Sarniguet, 1964).

En 1964, la RCA comptait 350 000 têtes de bovin. Les abattages concernaient 33 000 animaux et le déficit était comblé par les importations (Lacrouts et Sarniguet, 1964). Le bétail sur pied importé du Tchad couvre une large part de la demande et il en sera ainsi pendant encore longtemps. Plus de 90 % des besoins en viande de Bangui est assuré par les importations de bétail provenant du Tchad et ce depuis 1958.

3.2.3 Le Tchad

En 1955, le Tchad avait un disponible en viande estimé à 40 000 tonnes de viande bovine, 18 000 tonnes de viande ovine soit un potentiel de production de 58 000 tonnes de viande de boucherie. En 1998, cette production de viande varie entre 100 000 et 130 000 tonnes de carcasses et abats par an (Louis Berger, 1998) répartie de la façon suivante (tableau VIII) :

Tableau VIII : Répartition de la production totale de viandes au Tchad par espèce

Viande	Quantité (en TCA)
bovine	79 000 à 87 000
ovine/caprine	19 000 à 30 000
cameline	6 000 à 11 000
porcine	200 à 600
volaille	6 000

source : Louis Berger INC, 1998

Les besoins en viande du Tchad n'étant que de l'ordre de 50 000 tonnes par an, le Tchad est le seul pays excédentaire de la zone, d'où la place de choix qu'il occupe dans le commerce de la viande.

3.2.4 La sous-région

Elle a toujours été exportatrice et importatrice de viande à l'image du Cameroun et de la RCA. La sous-région reste globalement déficitaire. Ce déficit est beaucoup plus d'ordre structurel. Les besoins à couvrir se chiffrent à 210 000 tonnes en 1997.

3.3 Les courants d'échanges

Dans la sous-région de l'Afrique centrale, seuls le Tchad et la République centrafricaine ont un cheptel capable non seulement d'assurer la consommation intérieure mais aussi de dégager un surplus exportable vers les autres pays.

L'exportation de la viande se fait selon deux circuits :

- le circuit vif (bétail sur pied) ;
- le circuit mort (viande réfrigérée ou séchée).

3.3.1 Le bétail sur pied entre les pays de la sous-région

C'est le type d'échange le plus ancien et le plus répandu. Il se déroule le long de la frontière entre les Etats. Une confusion règne à ce niveau entre les animaux en transhumance et ceux destinés à l'exportation. La plus grande part des échanges d'animaux sur pied se fait avec le Nigeria. Le territoire camerounais sert de transit pour les animaux en provenance du Tchad, de la RCA et récemment du Soudan en direction du Nigeria.

3.3.1.1 LE CAMEROUN

a. Les exportations

Le Cameroun a la particularité d'avoir un pied en zone côtière (forte consommation) et un autre en zone de savane (forte production). Il est à la fois exportateur de bétail (vers Nigeria, à partir de l'Extrême Nord et vers le Gabon et la Guinée équatoriale à partir du Sud) et importateur de bétail du Tchad et de la RCA et de viande de l'UE (Lunel, 1998).

En dehors des flux destinés au Gabon estimés en 1990 entre 2 000 et 3 000 têtes (Barrier *et al.*, 1996) les exportations de bovins sur pied sont très difficiles à appréhender. L'essentiel des échanges se réalisent avec le Nigeria, le Tchad et la RCA, le long de frontières très difficiles à contrôler. De nombreuses études ont montré que le nord du Cameroun n'est qu'une zone de transit pour des flux très importants d'animaux venant du Tchad (environ 300 à 350 000 têtes/an). Une partie de ces flux est introduite dans les circuits locaux de commercialisation, tandis que la majorité des animaux est réexpédiée vers le Nigeria, augmentée d'un petit nombre d'animaux produits au Cameroun.

Le bilan chiffré de ces échanges est estimé en 1995 à une importation nette de 45 000 têtes de bovins et 75 000 petits ruminants (Letenneur *et al.*, 1995).

b. Les importations de viande du Tchad, de la RCA et du Nigeria

La demande en viande du Cameroun est couverte grâce à la production nationale et aussi par recours à l'importation.

L'importation du bétail vif à partir du Tchad et de la RCA est estimée entre 100 000 et 110 000 bovins par an soit 20 000 TEC (de Gonneville *et al.*, 1992).

- Les circuits d'importations

Le Nord et l'Extrême Nord du Cameroun sont fortement marqués par des réseaux d'importation et de transit établis depuis de longue date. Traditionnellement, les importations se font à partir du Tchad et de la RCA. On signale ces dix dernières années, la présence dans le flux d'importations d'animaux venant du Soudan. Officiellement, ces importations sont négligeables, mais en réalité, elles sont importantes et leur méconnaissance fausse les données sur la commercialisation du bétail au Cameroun. Les animaux importés sont présentés sur les différents marchés frontaliers à partir desquels, ils sont officiellement insérés dans les circuits intérieurs et gagnent les centres de consommation. En 1985, le Cameroun aurait importé 54 000 bovins du Tchad ; 45 000 en 1990 et dans la même année, 40 000 de la RCA. Les petits ruminants sont plus difficiles à estimer (150 000 en 1985, 115 000 en 1990). Les bovins importés de l'étranger (Tchad, RCA, Nigeria) représenterait environ 50 % des bovins abattus ou transitant sur les marchés de Yaoundé et de Douala (Letenneur *et al.*, 1995). En 1987, la BDPA donnait pour 75 000 le nombre de bovins étrangers (tchadiens et centrafricains) importés. Les besoins des deux marchés dépassaient à l'époque les 130 000 tonnes de viandes/an. Le sud du Cameroun est dépendant encore de l'étranger pour son approvisionnement en viande.

- Les circuits de transit

Le flux de transit s'effectuent entre le Tchad et le Nigeria en empruntant les pistes officiellement ouvertes à cet effet dans l'Extrême Nord. l'importance du transit varie en fonction du comportement de la monnaie nigériane (naira). Les années où la monnaie est forte par rapport au F Cfa, le transit augmente. Ces animaux dits en transit sont en réalité mis pour une part à la vente dès leur entrée sur le territoire camerounais.

3.3.1.2 LE TCHAD

a. Les exportations

Au Tchad, le secteur bétail-viande représente 30 % des exportations du pays (de Gonneville *et al.*, 1992). Le Tchad a toujours été considéré comme un réservoir de viande pour les pays voisins moins favorisés.

L'exportation de viande vers le Cameroun, la RCA, Le Nigeria s'est fait toujours à partir d'animaux sur pied. Ce mouvement traditionnel qui prend naissance dans les principaux marchés du pays, est partiellement contrôlé par les services de l'Etat. Ce sont les bovins qui font surtout l'objet de ce commerce d'exportation. Le Nigeria est le principal pays destinataire puis viennent la RCA et le Cameroun (tableau IX). En marge des courants réguliers, il existe un important commerce frauduleux, facilité par l'extrême perméabilité des frontières étirée sur des centaines de kilomètres.

Les estimations officielles d'exportation sont souvent interrompues et parfois surestimées (difficultés d'organiser les contrôles sur les frontières, interdiction d'exportation à diverses périodes, taxes à l'exportation élevées...).

Après trois années exceptionnelles de 1983 à 1985, le volume des exportations en vif a baissé d'environ 35 % jusqu'en 1987 puis à recommencer à se redresser en 1988. En 1990, le Tchad exportait 213 500 bovins soit 45 % de la production nationale. Les importations contrôlées par la RCA montrent une augmentation importante en 1988 (de Gonneville *et al.*, 1992).

Tableau IX : Evolution des exportations de bovins du Tchad.

Année	Nigeria-Cameroun	RCA-Soudan	Total exporté avec viandes abattues et boucanées
1974	111 200	43 000	242 000
1977	-	-	-
1983	245 000	5 000	260 000
1984	270 000	10 000	290 000
1985	269 000	11 000	290 000
1986 (2 mois)	220 000	10 000	238 000
1987 (9 mois)	165 000	15 000	189 000
1988 (8 mois)	180 000	15 000	210 000
1989	172 500	26 500	210 000
1990	175 000	38 500	225 000

source : de Gonneville *et al.*, 1992.

Le "transit-export" par le Cameroun représentait environ 249 000 bovins. Le Cameroun aurait importé pour son propre compte en 1985 entre 50 à 60 000 bovins.

Tableau X : Exportation du bétail sur pied (1996-1997)

Année	Bovins	Ovins/caprins	Camélidés
1996	142 380	9 590	1 556
1997	82 770	18 699	2 266

source : DERA/CEBEVIRHA

En 1996, le Tchad a officiellement vendu sur le marché régional 142 380 bovins, 9 590 ovins/caprins et 1 556 camélidés (tableau X). Ces quantités semblent fortement sous-évaluées. Une étude de la BDPA/SCET-AGRI en 1995, estimait à près de 350 000 têtes le nombre de bovins exportés.

b. Les importations

Le Tchad est le seul pays de la sous-région dont les importations en bétail vif sont nulles (SEDES, 1975).

On note cependant ces dernières années, la présence du bétail soudanais en transit pour le Nigeria.

3.3.1.3. LA RCA

a. Les exportations

Les possibilités d'exportation de la RCA résident dans le secteur bovin où elle dispose d'excédents susceptibles de s'accroître à l'avenir. Les exportations de bovin de la RCA se caractérisent par la difficulté du contrôle des sorties et l'insuffisance des moyens qui lui sont affectés. En 1987, les sorties sur le Cameroun sont estimées à 35 000 têtes. Selon l'étude agroswiss les débouchés de la RCA pour le Sud Cameroun étaient estimés entre 60 000 et 70 000 bovins en 1991 (Sarniguet, 1991).

Malgré une augmentation de sa demande intérieure, la RCA a pu accroître ses exportations de bovins vers le Cameroun passant de 25 000 têtes en 1985 à 40 000 en 1990 (Tyc *et al.*, 1989). Il existe un marché frontalier à Banga Boumbé qui draine les animaux venant de l'ouest. Les acheteurs sont des commerçants camerounais qui approvisionnent le marché terminal de Yaoundé (500 km de là). La baisse de la demande du Nigeria suite à la réforme monétaire, à la dévaluation de la monnaie nationale, a des répercussions sur l'exportation de bétail centrafricain (Tyc *et al.*, 1989). Le Congo Brazzaville importait à la meilleure époque, 15 000 bovins centrafricains par an, transportés de Bangui à Brazzaville par voie fluviale. L'exportation vers le Congo a été interrompue pour de multiples raisons et en particulier la concurrence des viandes congelées.

Tableau XI : Arrivages contrôlés de bovins à l'abattoir de Bangui (RCA)

Années	provenance			Total	% RCA
	Tchad	Soudan	RCA		
1986	2 726	983	48 609	52 318	92,9
1987	-	-	-	50 677	-
1988	10 029	182	42 628	52 839	88,2
1989	15 380	512	32 995	48 887	67,4
1990	29 879	1587	40 082	71 548	56,0

source : Tyc *et al.*, 1989.

On constate qu'en cinq ans (tableau XI), l'élevage national a perdu une part importante du marché de la capitale sans pour autant revenir à la situation des années 1960-65 où plus de 90 % du tonnage abattu provenait de l'extérieur.

b. Les importations

La RCA possédait il n'y a pas encore longtemps une population animale très réduite. Le cheptel était estimé à 350 000 têtes en 1955. Le Tchad et le Cameroun étaient les gros fournisseurs de la RCA (Larrat ; Thevenot, 1955). Les importations du Cameroun étaient toute fois réduites (800 têtes / an en 1955). Les importations en provenance du Tchad sont beaucoup plus importantes. Le marché de Fort-Archambault aujourd'hui Sarh, était le marché fournisseur de bétail destiné à la RCA. C'est la ville de Bangui qui absorbe la plus grande partie du bétail exporté par le Tchad en RCA. Le bétail importé sur pied du Tchad et du Soudan est un élément à forte variabilité dans le bilan du disponible centrafricain. En 1965 les animaux importés atteignaient 53 000 têtes à 95 % en provenance du Tchad alors pour la période 1980-1985 la moyenne s'établit à 10 000 têtes. Entre 1960-1975 les importations assuraient 50 % des besoins du pays (Larrat ; Thevenot, 1955).

Les échanges transfrontaliers de bétail entre la RCA et le Cameroun étaient considérés comme négligeables jusqu'au début des années 1980 (de Gonneville *et al.*, 1992). Les migrations du cheptel tchadien vers la RCA lui ont permis d'accroître son cheptel national de 1 260 000 en 1980 à 2 000 000 têtes en 1990 (de Gonneville *et al.*, 1992). Sur la même période, les importations de viandes de boucherie en provenance du Tchad et du Soudan sont passées de 10 000 à 50 000 têtes.

3.3.2. La viande entre les pays de la sous-région

Le premier essai d'exportation de viande à partir du Tchad est effectué en 1948 par le service de l'élevage vers Brazzaville au Congo. C'est avec la création en 1958 de l'abattoir frigorifique de Farcha que le vrai coup d'envoi a été donné.

A partir de 1972, il a commencé à perdre ses clients traditionnels en raison de l'arrivée sur le marché de la sous-région des viandes en provenance des pays de l'Amérique du sud, de l'Australie, de la Nouvelle Zélande et de l'Union Européenne (Doutoum, 1976).

Le Tchad exporte également (SEDES, 1975) de la viande séchée vers le Nigeria (398 tonnes en 1960 ; 1 013 tonnes en 1965 ; 8 667 tonnes en 1970 ; 2 232 tonnes en 1973).

En 1996, l'abattoir frigorifique de Farcha à N'Djamena a exporté 971 tonnes de viandes fraîches, en 1997 1 625 tonnes essentiellement vers Brazzaville au Congo (CEBEVIRHA/UDEAC, 1999).

3.3.3 Le Nigeria

Le marché nigérian est le plus important pour les pays de la sous-région d'Afrique centrale. Il est aussi le plus complexe à étudier, en raison de la diversité des sources d'approvisionnement et des fluctuations importantes qu'il subit. Le Nigeria importe du bétail vif du Tchad, de la RCA et du Cameroun. Les flux d'animaux sont difficiles à quantifier. La plupart des animaux passent la frontière clandestinement (de Gonneville *et al.*, 1992). L'on sait simplement que l'importance du flux est fonction du cours du naira (monnaie nigériane).

IV. LES IMPORTATIONS DE VIANDES EXTRA-AFRICAINES

4.1 L'historique des importations

En 1970, l'Afrique occidentale et centrale importaient 21 000 TEC soit 2 % de la production totale de la région. En 1985, ce chiffre est passé à 182 500 TEC soit 13 % de la production (Sarniguet, 1990). Ces importations se sont accélérées entre 1980-1997 en Afrique centrale.

En fait, la concurrence des viandes extra-africaines a débuté en 1973. Le choc pétrolier a restreint les marchés de consommation dans les pays développés. L'Amérique latine s'est trouvée excédentaire et a développé une stratégie d'exportation vers les marchés africains. Au même moment, l'approvisionnement des pays côtiers était perturbé par la sécheresse qui sévissait. Cette concurrence est restée limitée puisque beaucoup de pays africains ont pu reconquérir leur marché à partir de la fin des années 1970.

A partir de 1980, c'est la CEE qui attaque le marché africain avec des viandes de basse qualité dont elle est excédentaire (CAPA ou flanchet de bœuf, croupions, ailes ou cous de volaille, bas morceaux de porc...). Ces viandes sont exportées vers l'Afrique à coups de subventions. Ces importations touchent beaucoup plus les populations urbaines à faible pouvoir d'achat. La CEE réalisait à cette époque, 90 à 95 % des importations de viande de l'Afrique occidentale et centrale.

En terme de prix, avant 1975, les viandes importées étaient plus chères que les viandes locales. A partir de 1975 la tendance s'est inversée et s'est dégradée de façon plus nette encore vers les années 1980 avec l'arrivée du CAPA.

Par exemple les 200 000 tonnes importées en 1988 représentaient 36,5 milliards de FCfa alors que les pays producteurs de la région ont un potentiel d'exportation de 60 milliards de FCfa de bovins vifs, potentiel qu'ils sont loin d'exprimer.

4.2 Les importations de viandes extra-africaines

Les échanges de bovins de la région de l'Afrique centrale ont été gravement affectés depuis une dizaine d'années par les importations de viandes bovines congelées ou réfrigérées et d'autres produits animaux en provenance du marché mondial (Sarniguet, 1990).

Tableau XII : Echanges en bovins vifs entre les principaux pays de l'Afrique centrale (x 1 000).

		1970	1980	1985	1987
exportations	Tchad	142	210	255	150
	RCA	0	30	45	45
importations	Nigeria	278	355,8	460	250
	Cameroun	43	30	20	30
	RCA	54	26	30	15

source : Sarniguet, 1990.

On observe (tableau XII) une baisse du volume des échanges en 1975 après les destockages dus à la sécheresse de 1973. Les échanges ont retrouvé leur niveau de 1970 mais la concurrence se fait déjà sentir. Jusqu'en 1982, malgré les importations de viandes extra-africaines, les échanges augmentent du fait de la forte demande du Nigeria. Les sécheresses de 1984 -85 vont entraîné un nouveau destockage donc de la viande à bas prix.

Les viandes réfrigérées en partance du Tchad essentiellement, et qui nécessitent des transports par avion ou par camion très coûteux n'ont pas résisté à la concurrence des viandes du marché mondial importées par bateau à partir de 1975. Les importations de viandes par avion ont pratiquement disparu à partir de 1980.

Les dommages économiques et sociaux causés aux pays exportateurs africains par la concurrence des excédents mondiaux en divers produits et sous-produits carnés sont devenus particulièrement importants depuis une dizaine d'années. Pour l'année 1989, le manque à gagner des pays exportateurs de viande en Afrique centrale (Tchad, RCA) est estimé à environ 4,4 milliards de F Cfa (Sarniguet, 1990).

4.2.1 Le Cameroun

Il a toujours appliqué une politique protectionniste vis-à-vis des produits carnés du marché mondial. Jusqu'en 1988, les droits à l'importation sur les denrées alimentaires étaient appliqués à la valeur CAF des produits (Barrier *et al.*, 1996).

De 1981 à 1987, le Cameroun a importé différentes viandes sous forme congelée pour couvrir sa demande. Ces importations ont augmenté régulièrement en tonnage de 1981 à 1986. Une baisse des importations, notamment de la volaille, a été constatée à partir de 1987, due au remplacement de poulets par des poules de réforme et des sous-produits d'abattage et de parage (ailerons de dindes ou de poulets). Sur la même période, les importations totales de viande étaient de 4,7 tonnes dont 41,5 % de volaille, 34,6 % de viande bovine, 10,8 % de viande porcine, le reste est partagé entre la viande de cheval, de moutons et chèvre, et des abats divers (Charray *et al.*, 1988). L'Union Européenne fournit la quasi totalité de la viande bovine congelée au Cameroun (plus de 95 %) entre 1984-1987. Le reste provient de l'Australie, de la Nouvelle Zélande, de l'Amérique du sud, des USA et de l'Afrique, des pays de l'Est. La viande de volaille (15 467 tonnes entre 1984 -1987) provient essentiellement de la France (40,3 %) et de la Belgique (39,7 %).

La viande de volaille importée (2 100 tonnes en 1997) bénéficie des interdictions sur les viandes rouges d'autant plus que le secteur avicole camerounais n'est pas encore à même de répondre à la demande croissante des villes (Lunel, 1998). Cette hausse est tout à fait relative au regard de la consommation nationale annuelle qui est de 25 000 tonnes environ. Le circuit d'importation de la "viande congelée" est contrôlé par 34 sociétés ayant obtenu la licence d'importations des viandes. La plupart sont spécialisées soit en viande bovine, porcine ou soit en volaille. Les deux plus gros importateurs (SAFEL et LONTIO) font 40 % des courants d'importations. Le marché de détail est très éclaté vu le nombre d'opérateurs (47 officiellement reconnus pour la ville de Douala et 26 pour la ville de Yaoundé).

Cette importation des viandes congelées qui a atteint son maximum en 1987 a quasiment été stoppée à l'exception de la viande de qualité (de Gonneville *et al.*, 1992), suite à l'arrêté n°039/CAB/PR. du 15 janvier 1988 qui stipule : "la valeur minimale imposable à l'importation est portée à 1 000 F Cfa/kg pour toutes les viandes réfrigérées ou congelées et abats y compris la volaille, 1 500 F Cfa/kg pour les viandes salées séchées ou fumées". La réforme fiscal-douanière de l'UDEAC prévoit l'institution d'un tarif extérieur commun (TEC) de 30 % sur le prix CAF pour les produits finis. Il faut également citer la Taxe de Préférence Communautaire (TPC) perçue à l'exportation comme à l'importation extra-communautaire (CEBEVIRHA) et qui est fixée à 0,5 % de la valeur sous douane de tous les produits d'origine animale ou halieutique.

Cette mesure de protection a entraîné la chute des importations de viandes congelées européennes et la reprise du marché par la production locale redevenue compétitive. Une autre loi datant du 26 juillet 1996 interdit l'importation de viande bovine d'origine européenne. Cette décision fut prise dans le but de se protéger de la maladie de la vache folle suite à l'introduction frauduleuse de la viande britannique en Guinée équatoriale. Un an plus tard, l'interdiction était étendue à la viande de mouton et de chèvre en provenance de tous les pays fournisseurs. Il est à signaler que cette interdiction est contraire aux accords ACP/UE de Lomé IV (article 181) auxquels le Cameroun a souscrit (Lunel, 1998). Le Cameroun continue néanmoins à importer de la viande blanche notamment de la volaille des pays de l'UE (tableau XIV). Les conséquences à court terme sont bénéfiques pour la production nationale. Il est à craindre qu'à long terme, et puisque la demande augmente au rythme de l'urbanisation et de la démographie, les problèmes de pénurie réapparaissent.

4.2.2 Le Tchad et la République centrafricaine

Les importations de viande extra-africaines (congelées et réfrigérées) par le Tchad et la RCA sont minimales (tableaux XIII, XIV, XV). Il s'agit dans la plupart des cas de produit de luxe vendus dans les supermarchés et destinés à une clientèle expatriée.

Tableau XIII : Evolution des importations de viande bovine et abats de l'UE par les Etats membres de la CEBEVIRHA (en tonne).

Pays	Année						
	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Cameroun	237	470	35	47	70	33	14
RCA	15	119	22	08	08	10	31
Tchad	10	47	24	15	27	01	03
Total	262	636	81	70	105	44	48

source : CEBEVIRHA/UDEAC, 1999

Tableau XIV : Evolution des importations de viande de volaille et abats de l'UE par les Etats membres de la CEBEVIRHA (en tonne).

Pays	Année						
	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Cameroun	527	567	180	138	135	820	1 963
RCA	03	05	10	00	00	01	01
Tchad	11	03	20	01	24	174	113
Total	541	575	210	139	159	995	2 077

source : CEBEVIRHA/UDEAC, 1999

Tableau XV : Evolution des importations de viande porcine et abats de l'UE par les Etats membres de la CEDEVIRHA (en tonne).

Pays	Année						
	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Cameroun	313	314	117	18	13	184	104
RCA	03	03	06	01	00	00	00
Tchad	03	04	09	01	01	00	00
Total	319	321	132	20	14	184	104

source : CEDEVIRHA/UDEAC, 1999

4.2.3 Les concertations eurafricaines sur la viande

L'Union Européenne diminue ses subventions à l'exportation sur la viande. En 1992, pour chaque kilogramme de viande acheté 15 F., un exportateur recevait 12 F. de subvention, soit 70 % du prix d'achat (SYFIA N°87- avril 1996). La viande lui revenait donc à 3 Ff. Il pouvait ainsi la proposer à un prix extrêmement bas à ses clients africains. Touchés par cette concurrence, les éleveurs sahéliens ont vu leurs ventes s'effondrer. Depuis, un dialogue s'est instauré entre l'Union Européenne et l'Afrique. En novembre dernier, le Conseil des ministres de l'Agriculture de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (CMA/AOC) a soumis à Bruxelles des propositions pour que les viandes européennes ne constituent plus une entrave au développement de l'élevage au Sahel. L'idée est de prendre en compte les disponibilités sahéliennes avant d'autoriser des ventes subventionnées vers l'Afrique. L'UE viendrait ainsi en appoint aux besoins plutôt qu'en concurrence avec les viandes sahéliennes. Elle augmenterait également ses aides à la production et à la commercialisation du bétail sahélien. Fin 1995, les subventions n'étaient plus que de 6 F./kg soit deux fois moins qu'en 1992 (SYFIA N°87- avril 1996). D'ici l'an 2 000, l'Union Européenne devra limiter à 800 000 tonnes ses exportations de viande bovine subventionnée, soit 300 000 tonnes de moins que le record atteint en 1991. Etroitement encadré par l'OMC et la Politique agricole commune (PAC), l'élevage européen ne devrait plus accoucher de ces énormes excédents à l'origine de la mise en place des subventions à l'exportation au début des années 80. Coté africain, la dévaluation du FCfa a pratiquement stoppé les importations de viande européennes dans la zone franc. Mais la situation n'est pas définitivement acquise. Les exportations sahéliennes vers les pays côtiers ont connu un boom en 1994, autour du doublement puis ont baissé en 1995. Soumis à une forte demande, le prix du bétail sahélien a augmenté de 50 % depuis la dévaluation. Il se rapproche maintenant dangereusement de celui des viandes européennes. Il faut donc des mesures visant à améliorer le commerce sous-régional. Une politique régionale cohérente reste à mettre en place.

Plus menaçante encore est la concurrence de la viande de volaille dont le commerce international est en plein essor (SYFIA N°87- avril 1996).

Les viandes de volaille représentent 72 % des exportations européennes de viande vers l'Afrique (Solagral, n°4, juin 1998).

V. LES EFFETS DE LA DEVALUATION DU FRANC CFA

Le nouvel environnement économique créé en particulier par la dévaluation du franc Cfa, a favorisé la reprise des échanges régionaux, notamment vers les pays hors zone Cfa.

Cette relance qui demeure extrêmement fragile, dépend des capacités des pays traditionnellement fournisseurs à approvisionner une demande régionale croissante.

La dévaluation du franc Cfa a eu des effets inflationnistes certains, notamment sur les prix des produits alimentaires. En 1994, l'augmentation des indices de prix à la consommation était comprise entre 30 % et 65 % (57 % au Tchad), grevant ainsi fortement le pouvoir d'achat de la population (Bebay, 1994). Elle a renchéri les produits importés (doublement du prix CAF) et a rééquilibré pour un temps les échanges avec les pays hors de la zone franc.

En raison de l'importance des flux commerciaux en bétail vif sur les grandes distances, le coût de commercialisation en vif subit une hausse de 23 %. Le prix du kilogramme de carcasse a augmenté de 15 %. Au stade de la vente au détail la hausse due à la dévaluation est de 12 %.

Les filières modernes, notamment les poulets de chair et les poules pondeuses sont les plus affectées. Pour les flux d'importation du bétail, la réduction des droits d'entrée a diminué l'impact dû à la dévaluation, tandis que la réduction des droits de sortie pour les exportations du bétail a augmenté la part contrôlée de ces exportations (cas du Tchad). Dans les pays sahéliens exportateurs de bétail, le disponible net pour la consommation nationale ne baisserait que d'environ 6 % pour un accroissement des exportations de 50 %. Les exportations contrôlées de bétail camerounais sur pied sont passées de 2 000 têtes avant la dévaluation à plus de 6 000/an vers le Gabon (Lunel, 1998). Au Cameroun, la consommation de viande par habitant a chuté de 25 % depuis 1986. Le poisson beaucoup moins cher (faibles prix pratiqués par les pays grands producteurs de poissons de mer : Sénégal, Mauritanie, Guinée Bissau) s'est substitué à la viande de bœuf. Les filières d'importation, vulnérables aux aléas climatiques et pathologiques ont été déséquilibrés par l'irruption sur le marché des viandes extra-africaines. Dans le même temps l'accroissement démographique, la diminution du pouvoir d'achat des populations urbaines, les changements d'habitudes alimentaires induits ont contribué à aggraver ces déséquilibres, (Barrier *et al.*, 1996). En améliorant la compétitivité des filières locales, la dévaluation du franc Cfa a modifié l'évolution de l'offre et de la demande en produits d'origine animale.

VI. LES PERSPECTIVES DU COMMERCE REGIONAL DE VIANDE

L'évolution économique a donné aux viandes africaines un regain de compétitivité, mais ce regain pourrait n'être que passager. En effet, la concurrence du marché mondial a marqué le pas mais demeure menaçante. Quant aux productions locales, elles devront dépasser les contraintes qui pèsent sur elles afin d'offrir des produits adaptés à un pouvoir d'achat faible.

6.1 Le cheptel et son évolution

L'affût et l'installation d'éleveurs sahéliens dans les pays du Sud a entraîné le glissement de la production vers le sud. Ce phénomène est en fait la résultante de deux éléments déterminants :

- la vulnérabilité des systèmes de production sahéliens aux aléas tels que la sécheresse ;
- la meilleure maîtrise de la santé animale dans les pays du Sud côtiers.

Quelles que soient les hypothèses de travail retenues, les pays côtiers auront besoin de l'approvisionnement en viandes extra-africaines pour satisfaire leur demande.

6.2 L'environnement de la production

Depuis une vingtaine d'années, les pays africains pratiquent une politique protectionniste vis-à-vis des importations de viandes. En 1988 le Cameroun a renforcé ses mesures de protection. Les taux s'appliquent désormais sur une base imposable nettement supérieure aux prix CAF alors que jusque là il était compris entre 58 et 68 % de la valeur CAF selon les produits.

Que l'on s'appuie sur les données d'exportation européennes ou les données d'importations africaines, on constate que les importations de viandes extra-africaines ont fortement diminué suite à la réduction des subventions sur la viande bovine. Sur les marchés des pays sahéliens, on note une reprise du commerce régional et des cours à la hausse dans les pays exportateurs. Les prix des produits carnés ont connu une hausse sur les étals des bouchers.

Le marché européen s'est assaini, les stocks sont très faibles (limités à 350 000 tonnes dès 1997). L'accord agricole du GATT impose une réduction des volumes exportés avec subvention. On assiste néanmoins à l'émergence de nouveaux exportateurs comme le Brésil ou l'Australie qui pourraient à terme s'attaquer au marché africain (Sarniguet, 1990).

L'Afrique australe s'affirme également comme éventuel concurrent du fait de son fort potentiel de production et de sa proximité géographique. Sur un plan stratégique, il faut dire que l'Afrique ne peut pas à court terme produire toute la viande dont elle a besoin, mais une politique protectionniste s'avère nécessaire. Il ne s'agit pas de bloquer les importations, mais de les ramener à un prix qui permette au potentiel de chaque pays de s'exprimer librement. Il est légitime de protéger la production de la zone contre les importations si celles-ci sont subventionnées. Une bonne protection passe par une meilleure organisation des opérateurs, la mise en place d'infrastructures de commercialisation des viandes.

6.3 L'accroissement de la production

Si les pays sahéliens ont fortement augmenté leurs exportations vers les pays côtiers après la dévaluation, les différents experts concluent à la persistance d'un déficit structurel en viande. Sans accroissement de la production, la demande des consommateurs africains en produits locaux ne sera pas satisfaite et les importations de viande extra-africaines pourraient regagner de terrain.

Sur le plan régional, le Nigeria est le plus gros producteur et le plus gros consommateur de produits de l'élevage. Il représente à lui seul 42 % de la demande de viande de la sous-région (Solagral, 1994). En l'an 2 000, le Nigeria comptera 130 millions d'habitants dont 90 millions d'urbains. Il est impossible actuellement d'apprécier les évolutions possibles du marché nigérian et de ses répercussions sur la dynamique régionale du commerce du bétail et des importations de viande en fonction de l'évolution de la consommation et de sa structure.

Les perspectives d'un déficit régional en produits animaux doivent inciter les états à développer leurs productions nationales.

Pour relancer cette production, plusieurs facteurs doivent être pris en compte :

- la gestion des ressources pastorales ;

La pression agricole liée à l'accroissement de la population, les changements climatiques, le manque de législation foncière génèrent des conflits entre éleveurs et agriculteurs pour l'accès à ces ressources ;

- l'intensification de la production par l'approvisionnement régulier en intrants vétérinaires, l'organisation et l'accès au crédit pour les producteurs ;

- la régulation du marché africain de viande (priorité aux échanges régionaux).

Conclusion

L'avenir des échanges intra-régionaux ne peut s'inscrire en effet que dans une perspective régionale qui intègre sa complexité et donc ses dimensions sociales, culturelles et environnementales. Les mutations profondes des systèmes pastoraux traditionnels et les vicissitudes d'approvisionnement en produits animaux des centres urbains côtiers confortent encore si besoin était, l'importance à accorder à la production et au commerce du bétail.

Avec la concurrence déloyale exercée par les viandes importées au détriment des productions locales, c'est toute la question de l'insertion des filières et des économies africaines dans les échanges internationaux qui se trouve encore une fois posée. Si l'élevage africain peut à juste titre faire valoir sa compétitivité, il lui faudra gagner en intensification et en productivité pour défendre ses filières et ses parts de marché. mais il ne pourra le faire sans une maîtrise concertée des importations, ni que soit réglée la question du dumping exercée sur ses marchés par les européens, dumping qui rend illusoire toute stratégie régionale à long terme. Si des mesures ont été déjà prises côté européen, c'est surtout la dévaluation du F Cfa intervenue au début de l'année 1994 qui bouleverse la situation en offrant un regain de compétitivité aux viandes africaines. Toute fois les problèmes structurels des filières demeurent et parmi ces derniers, l'absence de politiques convergentes et concertées au niveau régional.

BIBLIOGRAPHIE

1. Barrier (C.), Bellot (J.M.), Sarniguet (J.), Thomas (P.); 1996. La relance du secteur élevage dans les pays de la zone franc après la dévaluation. Ministère de la coopération, Caisse Française de Développement, rapport d'études, 107 pages.
2. Bebay (C.E), 1995. Les conséquences de la dévaluation du franc Cfa sur l'élevage au Cameroun., DESS Prod.anim. en régions chaudes, mém stage, 1994-95, 30 pages + annexes.
3. Charray (J.) ; Tsangeu (E.), 1988. Données sur les importations de viandes congelées en République du Cameroun. Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales, 39 pages.
4. Communauté Economique du Bétail, de la Viande et des Ressources Halieutiques. Document de référence I. Table ronde sur la commercialisation des produits de l'élevage et de la pêche. Bangui du 15 au 21 juin 1999, 4 pages.
5. Communauté Economique du Bétail, de le Viande et des Ressources Halieutiques. Document de référence II, Situation de l'élevage et de la pêche dans la sous-région CEMAC. Table ronde sur la commercialisation des produits de l'élevage et de la pêche. Bangui du 15 au 21 juin 1999, 9 pages.
6. de Gonneville (G.), Djalla Dairou, Letenneur (L.), Sarniguet (J.), 1992. Etude sur la commercialisation du bétail dans les provinces du Nord. Tome I et II. Rapport principal, annexes. Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales, République du Cameroun. Boulogne-Billoncourt, SFC Sedes-Cegos. 440 pages
7. Doutoum (B.), 1976. Contribution à l'étude de la commercialisation des bovins et de leur viande au Tchad. Thèse de doctorat vétérinaire, Dakar. 199 pages.
8. <http://www.socatel.intnet.cf/cemac1.html>, consulté le 14 avril 1999.
9. [Http://www.worldbank.org](http://www.worldbank.org), consulté le 15 avril 1999.
10. [Http://www.fao.org](http://www.fao.org), consulté le 31 mars 1999.
11. <http://www.fao.org/giews/french/besedocs/ch/chdcal1f.stm>, consulté le 31 mars 1999.
12. <http://www.culture/arcnat/charavines/fr/cpviande.htm>, consulté le 8 avril 1999.
13. Larrat (R.), Thevenot (R.), 1955. Le problème de la viande en Afrique Equatoriale Française. Ministère de la France d'outre-mer. Institut d'Elevage et de Médecine vétérinaire des Pays tropicaux, Bulletin technique d'information n°3 p. 17-58.

14. Lacrouts (M.), Sarniguet (J.), 1964. Note sur la commercialisation du bétail et de la viande en République centrafricaine. Rapport, Ministère de la coopération, 38 pages.
15. Letenneur (L.), Tacher (G.), Lobry (J.C.), Nanko (G.), Douffissa (A.), 1995. Etude du secteur élevage au Cameroun. République du Cameroun, Ministère de l'élevage, des pêches et des industries animales. Caisse Française de Développement Rapport CIRAD-EMVT ; BDPA-SCETAGRI. 342 pages + annexes.
16. Lunel (E.), 1998. Note de conjoncture sur les secteurs de l'élevage et de la pêche au Cameroun. 12 pages (non publié).
17. Sarniguet (J.), 1990. Effets des importations de viande du marché mondial sur les échanges de la région de l'Afrique de l'ouest et centrale de 1970 à 1987. SOLAGRAL, Paris.
18. Sarniguet (J.), 1991. Livre blanc de l'élevage centrafricain. Troisième partie : Etude des marchés extérieurs. 36 pages + annexes.
19. SEDES, 1975. Recueil statistique de la production animale. Ministère de la coopération
20. Solagral, mai 1994. Bétail et viandes en Afrique de l'Ouest et du centre: enjeux et perspectives, Paris, Dossier pédagogique, 7 fiches.
21. Solagral, 1996. Deux ans après la dévaluation : Aperçu des filières bétail et viandes en Afrique de l'Ouest et du Centre, Paris, Solagral collection, 7 pages.
22. Solagral, 1998. Projet bétail-viandes CMA/AOC, marchés européens de viandes. Note n°3, avril. 5 pages.
23. Solagral, 1998. Projet bétail-viandes CMA/AOC, marchés européens de viandes. Note n°4, juin. 5 pages.
24. Takam (B.), M'Baye (A.), Rolland (J.P.), 1996. Etats des lieux de la filière bétail-viande. Propositions pour un plan d'action régional, CMA/AOC, SOLAGRAL, Paris, 58 pages.
25. Tyc (J.), Yadakpa (F.), Bi Djibo (A.), Le Masson (A.), 1989. Etude des problèmes posés à la commercialisation du bétail dans la région sud-ouest frontalière. Rapport de mission, Bangui, République Centrafricaine, 30 pages + annexes.

ANNEXES

Tableau annexe XVI : Evolution de la population totale par pays (1986-1997)

Population	année											
(x 1000)	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Cameroun	10.263	10.557	10.858	11.167	11.484	11.808	12.142	12.483	12.833	13.192	13.560	13.937
Centrafrique	2.660	2.725	2.792	2.860	2.929	2.997	3.065	3.134	3.203	3.273	3.344	3.416
Tchad	5.122	5.221	5.322	5.430	5.552	5.687	5.835	5.994	6.161	6.335	6.515	6.702
Nigeria	85.506	88.023	90.629	93.336	96.154	99.087	102.129	105.264	108.467	111.721	115.020	118.369
Tchad	103551	106526	109601	112793	116119	119579	123171	126875	130664	134521	138439	142426

source : Statistiques FAO, 1999

Tableau annexe XVII : Evolution de la population urbaine et rurale de la sous-région (Cameroun, RCA et Tchad).

population	année											
(x 1000)	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
totale	103551	106526	109601	112793	116119	119579	123171	126875	130664	134521	138439	142426
urbaine	32720	34520	36415	38424	40597	42748	45067	47558	50082	52774	55432	58204
rurale	70823	72006	73186	74370	75562	76831	78103	79362	80582	81675	83008	84218
agricole	53739	54221	54691	55156	55624	56080	56532	56967	57374	57743	58071	58360

source : Statistiques FAO, 1999

Tableau annexe XVIII : Evolution de la consommation de viande bovine par pays (1986-19996)

viande bovine	année											
kg/an	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Cameroun	6,27	6,72	6,61	6,62	6,43	6,28	6,22	6,04	5,95	5,69	5,53	
Centrafrique	11,55	12,79	13,59	13,77	13,91	14,08	14,37	14,47	14,10	14,67	18,38	
Nigeria	3,34	3,04	2,61	2,34	2,13	2,08	2,06	2,32	2,44	2,39	2,44	
Tchad	6,5	6,63	6,82	6,89	6,87	6,84	6,90	5,99	5,85	5,67	5,84	

source : Statistiques FAO, 1999

Tableau annexe XIX : Evolution de la consommation de viande ovine et caprine (1986-1996)

viande d'ovins/caprins	année										
kg/an	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Cameroun	1,89	1,93	2,06	2,20	2,35	2,37	2,32	2,41	2,36	2,32	2,26
Centrafrique	1,58	1,73	1,75	1,77	1,74	1,78	1,81	1,87	1,89	1,94	2,42
Nigeria	1,60	1,62	1,66	1,74	1,71	1,72	1,71	1,69	1,66	1,61	1,57
Tchad	3,34	3,36	3,32	3,17	3,06	3,30	3,38	3,47	3,47	3,48	3,82

source : Statistiques FAO, 1999

Tableau annexe XX : Evolution de la consommation de viande de suidés (1986-1996)

viande de suidés	année										
kg/an	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Cameroun	1,91	1,74	1,51	1,55	1,51	1,48	1,49	1,52	1,46	1,44	1,36
Centrafrique	2,47	2,54	2,56	2,58	2,76	2,69	2,69	2,61	2,68	3,07	3,40
Nigeria	0,88	1,02	1,07	1,20	1,33	1,61	1,95	2,37	2,39	2,46	2,47
Tchad	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,05	0,06	0,07	0,07

source : Statistiques FAO, 1999

Tableau annexe XXI : Evolution de la consommation de viande de volaille (1986-1996)

viande de volaille	année										
kg/an	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Cameroun	2,07	2,08	1,58	1,55	1,62	1,59	1,64	1,61	1,57	1,53	1,54
Centrafrique	0,77	0,84	0,84	0,85	0,86	0,84	0,83	0,88	0,82	0,80	0,75
Nigeria	1,65	1,73	1,77	1,81	1,81	1,67	1,59	1,57	1,55	1,51	1,48
Tchad	0,64	0,65	0,64	0,66	0,68	0,68	0,67	0,68	0,67	0,67	0,66

source : Statistiques FAO, 1999

Tableau annexe XXII : Evolution de la consommation de poisson et fruits de mer (1986-1996)

Poisson et fruits de mer kg/an	année										
	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Cameroun	16,36	12,48	13,30	13,11	12,17	8,49	8,41	9,63	8,68	8,93	8,68
Centrafrique	5,81	5,65	5,52	5,43	5,34	4,83	4,63	4,71	4,32	4,27	4,18
Nigeria	5,96	8,95	7,88	9,82	11,09	9,71	8,6	6,02	5,3	6,06	5,89
Tchad	3,49	3,79	3,98	4,2	4,5	5,49	5,79	6,20	6,44	6,53	6,35

source : Statistiques FAO, 1999

Tableau annexe XXIII : Evolution de la consommation moyenne de viande de bovin, ovin et caprin (1986-1996)

viande bovin/ovin/caprin kg/an	année										
	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Cameroun	8,16	8,65	8,67	8,82	8,78	8,65	8,54	8,45	8,31	8,01	7,79
Centrafrique	13,13	14,52	15,34	15,54	15,65	15,86	16,18	16,34	15,99	16,61	20,08
Nigeria	4,94	4,66	4,27	4,08	3,84	3,8	3,77	4,01	4,10	4,00	4,01
Tchad	9,84	9,99	10,14	10,06	9,93	10,14	10,28	9,46	9,32	9,15	9,66

source : Statistiques FAO, 1999

Tableau annexe XXIV : Evolution de la consommation moyenne de viande par habitant et par pays

viande kg/an	année										
	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Cameroun	12,12	12,47	11,76	11,92	11,91	11,72	11,67	11,58	11,34	10,98	10,69
Centrafrique	16,37	17,90	18,74	18,97	19,27	19,39	19,70	19,83	19,49	20,48	24,95
Nigeria	7,47	7,41	7,11	7,09	6,44	7,08	7,05	7,93	8,04	7,97	7,96
Tchad	10,53	10,69	10,83	10,77	10,66	10,87	11,00	10,19	10,05	9,89	10,39

source: statistiques FAO, 1999

Tableau annexe XXV : Taux de croissance de la population par pays

Pays	croissance en p.100			
	totale	urbaine	rurale	agricole
Cameroun	2,8	5,03	1,26	1,43
Centrafrique	2,4	3,1	1,78	1,48
Nigeria	2,9	5,51	1,57	0,49
Tchad	2,4	3,6	2,15	1,64
Ensemble	2,9	5,5	1,58	0,75

source: statistiques FAO, 1999

Tableau annexe XXVI : Consommation de viande par hab./an et par pays en 1995

Pays	urbains	ruraux
Cameroun	15,2	05,11
Centrafrique	15,1	05,25
Tchad	15,15	05,47

Source : CEBEVIRHA/UDEAC, 1999

Tableau annexe XXVII : Consommation de viande par les ruraux par pays en 1997

Pays	Population rurale	Consommation (kg/hab./an)	Consommation totale en tonnes
Cameroun	6 875 000	05,11	35 131,25
Centrafrique	2 139 000	05,25	11 229,75
Tchad	4 951 524	05,47	27 084,84
Total	13 965 524	-	73445,84

Tableau annexe XXVIII : Consommation de viande par les urbains par pays en 1997

Pays	Population urbaine	Consommation/ hab./an en kg	Consommation totale en tonnes
Cameroun	6 279 547	15,2	95 449, 1
Centrafrique	1 426 000	15,1	21 432,6
Tchad	1 328 407	15,15	20 125, 4
Total	9 033 954	-	137 007

Tableau annexe XXIX : Production de viande en 1996 (en tonnes)

Pays	bovins	ovins/caprins	porcins	volaille	Total
Cameroun	75 018	30 633	18 378	20 866	144 895
Centrafrique	61 471	8 078	11.359	2 505	83 413
Tchad	38 019	24 895	432	4 279	67 625
Sous-région	174 508	63 606	30 169	27 650	295 933

source : Statistiques F.A.O., 1999

Tableau annexe XXX : Importation totale de bovins, ovins, caprins et porcins par pays en 1997

Pays	bovins	ovins	caprins	porcins
Cameroun	-	-	-	-
Centrafrique	21 300	6 000	3 000	-
Nigeria	330 000	390 000	310 000	30

source : Statistiques FAO, 1999

Tableau annexe XXXI : Production, consommation et commercialisation de viandes au Tchad

	1960	1965	1970
Production intérieure	83 653	93 475	96 732
importation	186	89	211
total ressources	83 839	93 564	96 943
exportation	41 674	46 205	43 682
consommation intérieure	42 165	47 359	53 261
consommation moyenne	13,6 kg/hab./an	14,2 kg/hab./an	14,8 kg/hab./an

Source : SEDES, 1975, statistiques production animale

Tableau annexe XXXII : Exportation de bovins sur pied du Tchad.

	Nigeria	RCA et Congo	Cameroun	autres	Total
1960	125 000	35 000	12 000	4 000	32 513
1965	128 000	51 400	10 000	-	189 000
1970	56 000	41 000	40 000	5 000	142 000

Source : SEDES, 1975, statistiques production animale.

Tableau annexe XXXIII : Exportation d'ovins et de caprins sur pied du Tchad

	Nigeria	RCA et Congo	Cameroun	autres	Total
1960	60 000	25 000	10 000	17 000	112 000
1965	60 000	25 000	10 000	27 000	122 000
1970	20 000	25 000	10 000	32 000	87 000

Source : SEDES, 1975, statistiques production animale.

Tableau annexe XXXIV : Bilan du disponible en RCA en 1990

Espèces	Production	Importation	Exportation	Disponible
bovin	38 361	7 500	9 560	36 301
caprin	4 800	-	100	4 700
ovin	770	170	-	940
porcin	1 860	-	-	1 860
volaille	1 764	-	-	1 764
importations	-	206	-	206
Total	47 555	7 876	9 660	45 771

Source : Tyc *et al.*, 1989

Tableau annexe XXXV : Capacité d'exportation des pays de l'Afrique centrale 1989.

Pays	effectif estimé	production estimée	disponible exportable	en p.100 des effectifs
Tchad	3 900 000	440 000	210 000	5,4
RCA	2 500 000	287 500	50 000	2,0
Total	6 400 000	727 500	260 000	6,4

source : Sarniguet, 1990

Tableau annexe XXXVI : Valeur des exportations de bovins du Tchad et de la RCA en 1989

Pays	Prix moyen d'un bovin à l'exportation	Valeur totale des exportation en milliards de F Cfa
Tchad	84 000	16,80
RCA	127 800	6,39
Total	-	23,19

source : Sarniguet, 1990